

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER

Conseil Municipal
du 05 avril 2017 à 19 h
--- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille dix-sept, le 5 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM s'est réuni à TATINGHEM, sous la présidence de Monsieur Bertrand PETIT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 30 avril 2017.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30 avril 2017

Etaient présents : M. PETIT Bertrand, M. LOUF Gilles, M. TILLIER Patrick, Mme MERIAUX Marie, M. HOLLANDER Jean-Paul, M. HAU Bernard, Mme LAMOTTE Marie-Agnès, Mme GODART Christelle, M. HILMOINE Michel, Mme LAGACHE Valérie, M. LEMARIÉ Jean, M. GAUTRIN Frédéric, M. SANTRAIN Didier, Mme LEFEBVRE Sylviane, Mme CHAMPENOIS Frédérique, M. FERARE Hervé, Mme GRESSIER Cathy, M. YVART Eric, Mme MILON Sophie, M. FOULON Franck, M. LHOMEL Didier, Mme BELPALME Sylvie, M. CAILLIAU Vincent, Mme GODIN Virginie, Mme DECLOITRE Lydie, M. CHILOUP Arnaud, Mme DOS SANTOS ALVES Séverine, M. DESFACHELLES Mathieu

Excusés : Mme LEVRAY Dorothée, M. BIZET Georges, M. BEE Jean-Claude, M. HAU Dominique, Mme GRESSIER Séverine, Mme METEYER Marie-Claire, Mme MILBLED Virginie, M. GRUSON Franck, Mme PETITPRE Claire et Mme BOULAINGHIER Lucile qui ont respectivement donné pouvoir à M. LHOMEL Didier, Mme DECLOITRE Lydie, M. SANTRAIN Didier, Mme LEFEBVRE Sylviane, Mme LAGACHE Valérie, M. HILMOINE Michel, M. FOULON Franck, M. PETIT Bertrand, Mme GODART Christelle et à M. TILLIER Patrick.
Monsieur Xavier COURTIN.

Absents : M. SANNIER Alexandre et M. MALADRY Jean-Paul.

Secrétaire de séance : Mme LAGACHE Valérie.



La séance est ouverte à 19h00.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

BATIMENTS COMMUNAUX

DCM n°2017-04-09 : DENOMINATION DE LA SALLE DES FETES - COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT

Rapporteur : Bertrand PETIT

En hommage à Monsieur Anicet CHOQUET, et au regard de son dévouement sans faille pour la commune, le Conseil Municipal décide de dénommer la salle des fêtes de la commune déléguée de Saint Martin Au Laërt, la Salle Anicet CHOQUET.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM n°2017-04-10 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteurs : Patrick TILLIER / Michel HILMOINE

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le code général des collectivités territoriales prévoit qu'un débat a lieu devant le conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le conseil prend acte des orientations budgétaires.

DCM n°2017-04-11 : COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Rapporteur : Patrick TILLIER.

Le Conseil Municipal approuve la désignation de Messieurs Patrick TILLIER et Michel HILMOINE comme potentiels représentants de la commune au sein de la CIID.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

DCM n°2017-04-12 : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION SUR LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LA REALISATION DE MISSIONS D'INSPECTION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (ACFI)

Rapporteur : Gilles LOUF.

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec le centre de gestion pour la mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail.

Adopté à l'unanimité

DCM n°2017-04-13 : ELECTIONS PROFESSIONNELLES- COMITE TECHNIQUE

Rapporteur : Gilles LOUF.

La mise en place d'un Comité Technique est obligatoire pour les collectivités d'au moins 50 agents. Le conseil Municipal approuve le maintien du paritarisme et fixe l'effectif à siéger au Comité Technique à 3 membres titulaires représentant la collectivité et 3 membres titulaires représentant le personnel.

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

DCM n°2017-04-14 : NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET CONVENTIONS A PASSER AVEC LA CAPSO

Rapporteur : Marie MERIAUX

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions relatives aux nouvelles activités périscolaires avec la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer.

Adopté à l'unanimité

DCM n°2017-04-15 : COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM- ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS-SESSIONS PRINTEMPS, ETE, AUTOMNE

Rapporteur : Marie MERIAUX

Après avoir pris connaissance des nouvelles grilles tarifaires, le Conseil approuve les tarifs proposés pour les petites sessions et la session estivale ainsi que les conditions d'ouverture pour les différentes sessions 2017

Adopté à l'unanimité

DCM n°2017-04-16 : PARTICIPATION COMMUNALE – COLONIE DE VACANCES ETE 2017

Rapporteur : Marie MERIAUX

Le Conseil approuve les conditions de la participation communale pour la colonie de vacances pour l'été 2017.

Adopté à l'unanimité

DCM n°2017-04-17 : TARIFS CANTINE SCOLAIRE ET PARTICIPATION CCAS

Rapporteur : Marie MERIAUX

Le Conseil Municipal approuve l'harmonisation de l'aide apportée par le CCAS sur la vente des tickets de cantine à tarifs réduits.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

DCM n°2017-04-18 : DOSSIER D'INTENTION DE DEMOLIR – RUE DU BRAS- LOGIS 62 – COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM

Rapporteur : Jean-Paul HOLLANDER

Le Conseil Municipal accepte la démolition de ce logement.

Adopté à l'unanimité

DCM n°2017-04-19 : DEMANDE D'AGREMENT LOI PINEL

Rapporteur : Jean-Paul HOLLANDER

Le Conseil approuve le dépôt d'une demande d'agrément définitif auprès du Préfet de Région.

Adopté à l'unanimité

DCM n°2017-04-20 : CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL PUP

Rapporteur : Jean-Paul HOLLANDER

Le Conseil autorise Le Maire à signer la convention PUP relative au projet d'aménagement de la Villa des Roses, Avenue Joffre.

Adopté à l'unanimité

**DCM n°2017-04-21 CONVENTION DE RETROCESSION- LOTISSEMENT PIERR' INVEST- COMMUNE
DELEGUEE DE TATINGHEM**

Rapporteur : Jean-Paul HOLLANDER

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention de rétrocession des voies et réseaux divers avec le lotisseur Pierr' Invest pour le projet situé Route de Boulogne/ Rue du Chemin Vert.

**Adopté à la majorité avec 3 voix contre
(M. FERARE Hervé, M. FOULON Franck avec pouvoir de Mme MILBLED Virginie)
et 1 abstention (M. DESFACHELLES Mathieu)**

DCM n°2017-04-22 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Bertrand PETIT

Monsieur le Maire informe le conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Néant

L'ordre du jour étant épuisé La séance est levée à 20h30
